## Sécurité et attractivité économique: les Autorités doivent-elles rassurer les entreprises ?

Vendredi 29 mai prochain se déroulera la 16e journée des entreprises lancéennes organisée par les Autorités communales. Cette année, M. Pierre Maudet, Conseiller d'Etat et M. François Lance, Conseiller administratif délégué à la sécurité, s'exprimeront autour de la question « Sécurité à Genève / Lancy : encore un atout pour les entreprises ? ». Une centaine de dirigeants d'entreprises implantées à Lancy sont attendus à la Grange Navazza, centre de séminaire et de conférence, pour ce rendez-vous annuel.

La Journée des entreprises lancéennes est un événement organisé par la Ville de Lancy sous l'égide de M. François Lance, Conseiller administratif et du Conseil économique communal. Les dirigeants des 1'613 PME, PMI et grandes entreprises recensées sur la commune sont conviés à ce désormais traditionnel rendez-vous annuel. Lors de chaque édition, des sujets chers aux entrepreneurs sont proposés et débattus en présence de personnalités du monde politique et économique de la région.

L'invité de cette 16<sup>e</sup> édition, M. Pierre Maudet, Conseiller d'Etat, interviendra sur le thème « La sécurité, une condition cadre essentielle pour les entreprises ». La réunion de cette année sera également marquée par l'exposé de M. de François Lance, qui présidera sa dernière Journée des entreprises en tant que Conseiller administratif et Président du Conseil économique communal. En sa qualité de délégué à la sécurité, il parlera de la sécurité de proximité à Lancy.

M. Pierre MAUDET | Conseiller d'État, chargé du département de la sécurité et de l'économie depuis décembre 2013, Pierre Maudet est élu au Conseil d'Etat depuis 2012. Il a été Conseiller administratif de la Ville de Genève de 2007 à 2012, responsable du département de l'environnement urbain et de la sécurité. Titulaire d'un Master en droit de l'Université de Fribourg, il est capitaine dans les troupes de sauvetage opérationnelles en cas de catastrophe. Pierre Maudet est également président de la Commission fédérale pour l'enfance et la jeunesse.

**M. François LANCE** | Conseiller municipal de 1991 à 2003, élu Conseiller administratif depuis le 1er janvier 2003 et maire à trois reprises, François Lance est en charge des dicastères suivants : finances et immeubles locatifs, sécurité, administration, information, affaires économiques et affaires culturelles. Il est également député au Grand Conseil depuis novembre 2013. Professionnellement, il est chef du service immobilier et équipements aux Etablissements Publics pour l'Intégration (EPI).

**Le Conseil économique communal** | Souhaitant aller à la rencontre des entreprises situées sur sa commune, le Conseil administratif de la Ville de Lancy a mis sur pied, dès la fin de l'année 1997, un Conseil économique communal. Il regroupe des personnalités du monde industriel et financier dont la caractéristique commune est d'habiter Lancy ou d'en avoir l'origine. Ce Conseil a pour double mission d'aider le Conseil administratif à mieux prendre en compte les besoins des entreprises établies à Lancy et à favoriser la création ou l'implantation de nouvelles sociétés.

## 16<sup>e</sup> Journée des entreprises lancéennes | Vendredi 29 mai 2015, dès 10h30

Grange Navazza, centre de séminaire et de conférence 33, chemin du Pré-Monnard, 1213 Petit-Lancy

## Accès

- ► Parking Lancy Centre, 5 min. à pied
- ▶ Bus K, L, 21, 22, arrêt Les Esserts et 22, 23, arrêt Pré-Monnard
- ► Tram 14 arrêt Les Esserts et tram 15, arrêt Grand-Lancy

## Contact

Mme Myriam BOUSSINA
Cheffe du service de la culture et
de la communication
Déléguée aux affaires économiques
T 022 706 15 11 | E m.boussina@lancy.ch

Ville de Lancy République et canton de Genève







